

Des extraits du programme du cycle 3 à propos des écrits de travail.

BOEN spécial n° 11 du 26 novembre 2015, BOEN n°30 du 26 juillet 2018

Langage oral

... Les élèves doivent pouvoir utiliser, pour préparer et étayer leur prise de parole, des écrits de travail (brouillon, notes, plans, schémas, lexiques, etc.) afin d'organiser leur propos et des écrits supports aux présentations orales (notes, affiches, schémas, présentation numérique).

Ecriture :

... Les situations de réécriture et de révision menées en classe prennent toute leur place dans les activités proposées. La réécriture peut se concevoir comme un retour sur son propre texte, avec des indications du professeur ou avec l'aide des pairs, mais peut aussi prendre la forme de nouvelles consignes, en lien avec l'apport des textes lus. Tout comme le produit final, le processus engagé par l'élève pour l'écrire est valorisé. À cette fin sont mis en place brouillons, écrits de travail, versions successives ou variations d'un même écrit, qui peuvent constituer des étapes dans ce processus. Chaque élève peut ainsi devenir progressivement un acteur conscient et autonome de ses productions.

Recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre

Écrits de travail :

- formuler des impressions de lecture;
- émettre des hypothèses;
- lister, articuler, hiérarchiser des idées;
- reformuler;
- élaborer des conclusions provisoires;
- rédiger des résumés.

Écrits réflexifs :

- expliquer une démarche;
- justifier une réponse;
- argumenter un propos.